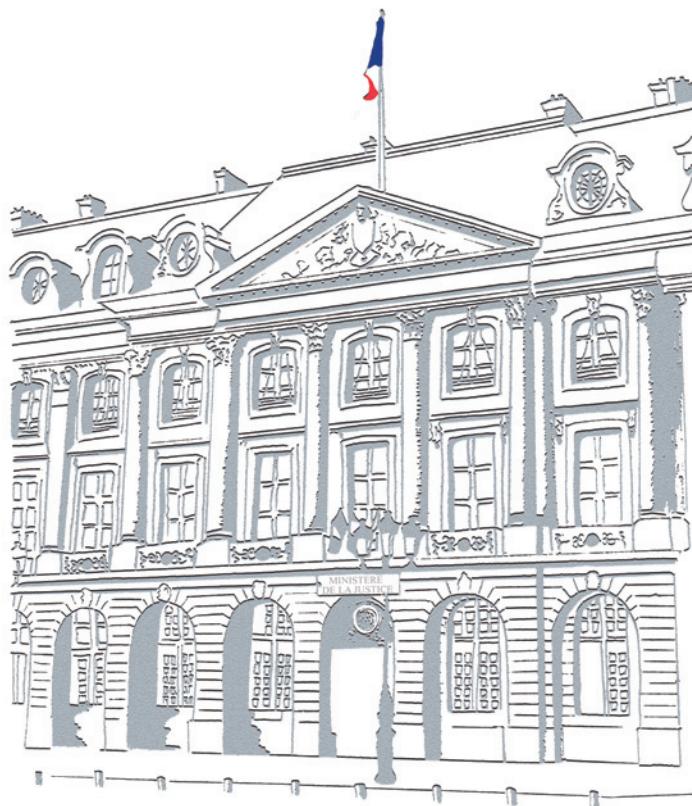




RENCONTRES INTERNATIONALES des magistrats antiterroristes

DU 27 AU 29 AVRIL 2015
PARIS

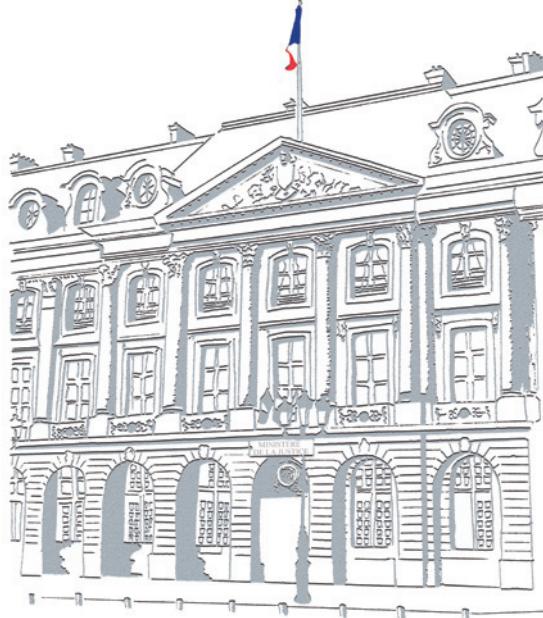


DOSSIER DE PRESSE

Contact presse - Ministère de la Justice - 01 44 77 75 56

Secretariat-presse.cab@justice.gouv.fr

 [@justice_gouv](https://twitter.com/justice_gouv)



SOMMAIRE

Présentation	3
Programme	4
Biographies des participants aux points presse	6
Liste des intervenants	9
Le traitement judiciaire du terrorisme en France	12



PRÉSENTATION

France, Danemark, Tunisie ou encore au Yémen, le terrorisme a frappé à plusieurs endroits du globe en ce début 2015, meurtrissant à chaque fois durablement la communauté internationale. Sous toutes ses formes et dans toutes ses manifestations, il constitue l'une des menaces actuelles les plus graves contre la paix et la sécurité. Il appelle une mobilisation de l'ensemble de la communauté internationale.

C'est ce qu'a rappelé la garde des Sceaux, Christiane Taubira, dans son intervention devant le comité contre le terrorisme des Nations Unies le 10 février 2015 à New York, réaffirmant sa volonté de lutter toujours plus efficacement contre la menace terroriste. A cette occasion, la ministre de la Justice a invité les magistrats antiterroristes du monde entier ainsi que les représentants des organisations internationales, à se réunir à Paris au printemps. Les Rencontres internationales des magistrats antiterroristes qui ont lieu du 27 au 29 avril 2015 sont aujourd'hui l'aboutissement de ce projet d'ampleur.

Organisées par le ministère de la Justice en partenariat avec l'Institut national des hautes études de la sécurité et de la justice (INHESJ), ces rencontres rassemblent des participants venant d'Europe et du Proche-Orient, d'Afrique et d'Amérique mais également des organismes internationaux en charge de la lutte antiterroriste comme Eurojust, Europol ou encore Interpol. Durant trois jours, ce sont en tout 173 magistrats et acteurs de la lutte antiterroriste en provenance de 34 pays qui échangeront autour de plusieurs tables rondes thématiques.

L'autorité judiciaire occupe une place centrale dans la lutte contre le terrorisme et c'est pourquoi ces rencontres ont pour finalité de développer et de consolider les relations directes entre les chefs de parquets, en charge de la lutte contre le terrorisme, afin de favoriser une coopération plus rapide, plus fluide, efficace et pérenne.



PROGRAMME

Lundi 27 avril 2015

14 h 30	Mot d'accueil du directeur de l'Institut National des Hautes Etudes de la Sécurité et de la Justice
14 h 40	Discours d'ouverture de Christiane TAUBIRA, garde des Sceaux, ministre de la Justice
15 h 10	Conférence de presse de la garde des Sceaux, ministre de la Justice
15 h 40	Présentation du programme des Rencontres par le Directeur des affaires criminelles et des grâces <i><u>hors presse</u></i>
16 h 00	Cartographie de l'état de la menace terroriste : évolution, constat et perspectives <i><u>hors presse</u></i>
16 h 00	Point presse <ul style="list-style-type: none">• François MOLINS, procureur de la République de Paris• Javier ZARAGOZA, procureur général de l'Audience nationale (Espagne)• Bruce SWARTZ, deputy assistant attorney general (USA)
16 h 20	Point presse <ul style="list-style-type: none">• Robert GELLI, directeur des Affaires criminelles et des grâces• Franco ROBERTI, procureur national antimafia, coordonnateur antiterrorisme (Italie)• Boubacar SAMAKE, procureur de la République de Bamako (Mali)
16 h 45	Common law, civil law et lutte contre le terrorisme <i><u>hors presse</u></i>
16 h 40	Point presse <ul style="list-style-type: none">• Gilles de KERCHOVE, coordonnateur de la lutte contre le terrorisme de l'Union européenne• Michèle CONINSX, présidente d'Eurojust• Dominique VOGLIMACCI, magistrat de liaison français en Afrique de l'Ouest



Mardi 28 avril 2015 ***HORS PRESSE***

- 9 h 00** Accueil des participants
- 9 h 30** Expérience de coopération internationale : le groupe quadripartite et la plate-forme d'entraide judiciaire du Sahel
- 11 h 15** Du terrorisme local au terrorisme global, l'autorité judiciaire face à la mondialisation du phénomène
- 14 h 00** Les stratégies judiciaires dans le démantèlement des filières djihadistes
- 15 h 00** Criminalité organisée et terrorisme : divergence des buts et convergences des moyens
- 16 h 30** Les nouveaux modes de financement du terrorisme

Mercredi 29 avril 2015

- 9 h 00** Accueil des participants
- 9 h 30** Politiques carcérales et politiques de prévention de la radicalisation ***hors presse***
- 10 h 30** Terrorisme et conflit armé, la place des forces armées dans la réponse judiciaire ***hors presse***
- 11 h 50** Synthèse des travaux par Robert GELLI, Directeur des affaires criminelles et des grâces
- 12 h 00** Discours de clôture de Manuel VALLS, Premier Ministre



BIOGRAPHIE DES PARTICIPANTS AUX POINTS PRESSE



Madame Michèle Coninsx, Présidente d'Eurojust – Belgique

Michèle Coninsx a acquis, au Parquet de Bruxelles, une expérience significative en matière de poursuites et jugement d'affaires criminelles d'envergure. Elle a été amenée à traiter des dossiers de terrorisme (GIA Groupe islamique armé) et de crime organisé (le cartel de Cali). En outre, elle a été experte pendant neuf ans en matière de sécurité aérienne auprès de l'Organisation de l'Aviation Civile Internationale (OACI), où elle était en charge de la formation anti-terroriste relative au détournement et au sabotage des avions.

En mai 2012, elle est nommée présidente d'Eurojust par le Conseil des ministres de l'Union Européenne, après son élection par le Collège d'Eurojust. Michèle Coninsx est également membre national pour la Belgique à Eurojust et présidente du groupe de travail d'Eurojust consacré à la lutte contre le terrorisme.



Monsieur Robert Gelli, directeur des Affaires criminelles et des grâces – France

Robert Gelli est magistrat et a occupé plusieurs fonctions au sein du parquet de tribunaux de grande instance (Gap, Marseille, Aix-en-Provence) avant d'être nommé procureur de la République de Nîmes en 2002, puis de Nanterre en 2012.

De 1997 à 2002, Robert Gelli a également été conseiller spécial pour la Justice du Premier ministre, Lionel Jospin. Au cours de sa carrière, Robert Gelli a, entre autre, été amené à gérer le détournement et la prise d'otages, en décembre 1994, de l'Airbus d'Air France, commis par des terroristes du Groupe islamique armé.

Robert Gelli est directeur des Affaires criminelles et des grâces du ministère de la Justice depuis septembre 2014.



Monsieur Gilles de Kerchove, Coordinateur européen de la lutte contre le terrorisme – Belgique

Gilles de Kerchove a été Chef de cabinet du vice-Premier ministre, ministre de la Justice et des classes moyennes belge de 1989 à 1992, puis Chef de cabinet du vice-Premier ministre, ministre de la Justice et des Affaires économiques de 1993 à 1995, avant d'être nommé Directeur au Secrétariat général du Conseil de l'Union européenne en charge des questions de Justice et des Affaires intérieures.

Le 19 septembre 2007, il est nommé coordinateur de l'Union européenne pour la lutte contre le terrorisme. En cette qualité, il est notamment chargé de coordonner les travaux du Conseil en matière de lutte contre le terrorisme et de veiller à ce que l'UE y joue un rôle actif, en se fondant sur une analyse de la menace et des rapports élaborés par le Centre d'analyse du renseignement de l'UE et Europol.



Monsieur François Molins, procureur de la République de Paris – France

François Molins a mené l'essentiel de sa carrière dans des fonctions de procureur de la République ou substitut général dans différentes juridictions. Il a également exercé à la Direction des affaires criminelles et des grâces de la Chancellerie de 2001 à 2004 puis comme procureur de la République à Bobigny en 2004, où il est resté en poste près de cinq ans.

Il est nommé le 26 juin 2009 directeur de cabinet du ministre de la justice Michèle Alliot-Marie et maintenu à cette fonction par son successeur Michel Mercier, avant d'être nommé procureur de la République du TGI de Paris en novembre 2011.



Monsieur Franco Roberti, procureur national antimafia, coordonnateur antiterrorisme – Italie

Procureur national antimafia depuis août 2013, Franco Roberti a occupé plusieurs postes de magistrat dans la région de Florence, en Campanie et à Naples avant de rejoindre en 1993 la Direction nationale antimafia en qualité de substitut. En 2001 il devient procureur de la République adjoint à Naples, en charge notamment de la Direction districtale antimafia, puis est nommé procureur de la République de Salerno en 2009.

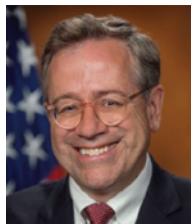
Au cours de sa carrière, Franco Roberti a notamment été en charge de la lutte contre la corruption des agents publics et la criminalité organisée de type mafieux et terroriste. Il a participé à l'enquête, initiée en 1998, ayant abouti au procès « Spartacus » du « clan dei casalesi ». 118 personnes ont été condamnées dont les seize membres les plus importants du clan, condamnés à la perpétuité.



Monsieur Boubacar Samake, procureur de la République de Bamako – Mali

Procureur de la République près le tribunal de grande instance de la commune VI du district de Bamako depuis 2012, Boubacar Samake occupe également les fonctions de procureur du Pôle judiciaire spécialisé de lutte contre le terrorisme et la criminalité transnationale organisée. Il est aussi point focal du réseau des Autorités centrales et des procureurs de l'Afrique de l'Ouest.

Entré dans la magistrature comme substitut du procureur en 1997, Boubacar Samake a été de 1998 à 2008 juge de paix à compétence étendue avant de devenir conseiller technique chargé des droits de l'homme, des affaires pénales et de l'administration pénitentiaire au ministère de la Justice malien (2008-2012). Il a également présidé de 2010 à 2012 la Commission de relecture du code pénal et du Code de procédure pénale.



Monsieur Bruce Swartz, Deputy Assistant Attorney General – Etats-Unis

Avocat inscrit aux barreaux de New York et du District de Columbia, Bruce Swartz est également avocat en Grande-Bretagne. Avant d'intégrer le Département américain de la Justice, Bruce Swartz était associé au sein du cabinet d'avocats Shea and Gardner.

Deputy Independent Counsel dans l'enquête pour corruption du Département du logement et du développement urbain sous l'administration Reagan, il a également été détaché dans les années 90 auprès du Serious Fraud Office du Royaume-Uni.

Au sein du Département de la Justice, Bruce Swartz supervise le Office of International Affairs, ainsi que le Office of Overseas Prosecutorial Development, Assistance and Training (OPDAT) et le International Criminal Investigative Training Assistance Program (ICITAP).



Monsieur Dominique Voglimacci-Stephanopoli, magistrat de liaison en Afrique de l'Ouest – France

De 1986 à 1992, Dominique Voglimacci- Stephanopoli est substitut au TGI de Montpellier avant d'exercer les fonctions de juge d'instruction au TGI de Montpellier jusqu'en 2004, spécialisé dans les infractions à la législation sur les stupéfiants. De 2004 à 2011, il est nommé vice-président chargé de l'instruction et habilité à la JIRS de Marseille, spécialisé en criminalité et délinquance organisée et infractions en matière économique et financière.

Depuis 2011, il est magistrat de liaison régional basé à Dakar.



Monsieur Javier Zaragoza Aguado, procureur général de l'Audience nationale – Espagne

Après avoir exercé les fonctions de procureur et de juge des enfants au Pays Basque, Javier Zaragoza a passé près de vingt années au parquet de la juridiction spéciale anti-drogue, avant d'être nommé procureur général de l'Audience nationale en 2006.

L'Audience nationale est une juridiction spécialisée qui siège à Madrid et dont la compétence s'étend à tout le territoire national pour connaître des investigations et du jugement des infractions de terrorisme, fausse monnaie, infractions contre la Couronne, trafic de stupéfiants en bande organisée et, à grande échelle, corruption et graves infractions financières.



LISTE DES INTERVENANTS

Chefs des parquets en charge de l'antiterrorisme :

PAYS	CHEFS DES PARQUETS EN CHARGE DE L'ANTITERRORISME
ALGERIE	Directeur général des affaires juridiques et judiciaires Directeur général des affaires pénales et de la grâce Procureur général d'Alger Procureur général d'Oran Procureur général de Constantine Procureur général de Ouargla
ALLEMAGNE	Procureur général fédéral
AUTRICHE	Procureur au Ministère fédéral de la Justice
BELGIQUE	Procureur fédéral Substitut général
BOSNIE	Procureur général Procureur du parquet de Bosnie, chef du groupe chargé de la lutte antiterroriste
BRESIL	Procureur général de la République du Brésil
BULGARIE	Procureur, chef du département international du parquet près la cour de cassation de Bulgarie Procureur national bulgare pour le terrorisme
BURKINA FASO	Procureur général de Ouagadougou
CANADA	Directeur des poursuites criminelles et pénales Directrice des poursuites criminelles et pénales du Québec
CHYPRE	Procureur général
CROATIE	Procureur de l'Etat de la République de Croatie
DANEMARK	Directeur du service de sécurité et d'intelligence
EGYPTE	Procureur général d'Égypte
ESPAGNE	Procureure générale de l'État Procureur général de l'audience nationale
ESTONIE	Procureur général de l'Estonie
ETATS-UNIS	Procureur général adjoint pour la sécurité nationale Procureur pour le district sud de New York Procureure pour le district est de New York
GRECE	Procureur général d'Athènes
HONGRIE	Procureur général de la République de Hongrie, département des affaires internationales et européennes
ISRAËL	Procureur d'État
IRLANDE	Directeur du Central Authority for Mutual Assistance
ITALIE	Procureur National antimafia
JORDANIE	Procureur général près la cour de cassation Procureur militaire à la cour de sûreté de l'Etat

PAYS	CHEFS DES PARQUETS EN CHARGE DE L'ANTITERRORISME
LIBAN	Directrice générale du Ministère de la Justice Procureur général près la Cour de cassation Procureur militaire
LUXEMBOURG	Procureur d'État adjoint
LETONIE	Procureur général de la République de Lettonie
LITUANIE	Procureur général de la République de Lituanie
MALI	Procureur de la République et coordinateur de pôle spécialisé de Bamako
MALTE	Procureur général
MAROC	Directeur des affaires pénales et des grâces Procureur général du Roi près la cour d'appel de Rabat / Parquet antiterroriste Premier substitut général près la cour d'appel de Rabat
MAURITANIE	Procureur de la république et coordinateur du PJS
NIGER	Procureur de la République et coordinateur du PJS
NORVEGE	Procureur
PAYS-BAS	Procureur général Procureur en charge de l'antiterrorisme
POLOGNE	Procureur général de la République de Pologne
PORTUGAL	Procureur général de la République
REPUBLIQUE TCHEQUE	Procureur, ministère de la Justice
ROUMANIE	Procureur général auprès de la haute cour de cassation et de justice
ROYAUME-UNI	Procureure du Crown Prosecution Office Procureur général
RUSSIE	Procureur général de la Fédération de Russie Directeur général de la coopération juridique internationale
SENEGAL	Directeur des affaires criminelles et des grâces Directeur adjoint des affaires criminelles et des grâces Procureur général près la cour d'appel de Dakar Procureur près le tribunal régional de Dakar
SLOVAQUIE	Directeur du service législatif, responsable du contre-terrorisme
SLOVENIE	Procureur générale de la République de Slovénie
SUEDE	Procureure générale
SUISSE	Procureur général de la Confédération
TUNISIE	Procureur du tribunal de première instance de Tunis Procureur adjoint, chargé de la section antiterrorisme au parquet de Tunis
TURQUIE	Procureur adjoint Procureur adjoint chargé de l'antiterrorisme

Représentants des organismes internationaux :

ORGANISME	REPRESENTANTS
CODEXTER	Directeur général Chef de la division antiterrorisme et de la division du droit pénal du Conseil de l'Europe
CTED	Directeur exécutif
EUROJUST	Présidente Membre national pour la France
EUROPOL	Directeur
INTERPOL	Présidente
OEA	Secrétaire général
ONUDC	Chef du service de la prévention du terrorisme
UE	Coordinateur de l'union européenne pour la lutte contre le terrorisme



LE TRAITEMENT JUDICIAIRE DU TERRORISME EN FRANCE

La législation antiterroriste française

Le dispositif judiciaire français de lutte antiterroriste témoigne d'une forte expérience. Dès les années 1970, la France est confrontée à des vagues successives d'actions terroristes, d'origine nationale et internationale. Ces actions se sont multipliées dans les années 1980, faisant s'installer un climat de peur auprès de la population, à Paris notamment.

Dès 1986, la France se dote d'un arsenal législatif spécifique en matière de lutte contre le terrorisme. Le législateur choisit ainsi de doter la puissance publique de pouvoirs dérogatoires du droit commun, par un dispositif particulier, mais permanent, qui maintient le juge au cœur de la lutte antiterroriste, tout en maintenant l'équilibre entre l'efficacité de la lutte contre ce phénomène et les libertés publiques.

Les législateurs successifs se sont attachés à respecter cette ligne de conduite, qui maintient la lutte contre le terrorisme dans le cadre de l'état de droit et de la démocratie. Le dispositif issu de la loi du 9 septembre 1986 a depuis été renforcé, au regard de l'émergence de nouvelles menaces et de nouveaux modes d'actions terroristes.

Les principaux attentats terroristes commis en France depuis 1985

- Le 7 décembre 1985, un double attentat est commis aux Galeries Lafayette et au Printemps, Boulevard Haussmann, faisant 43 blessés dont 5 très graves.
- Le 20 mars 1986, l'attentat de la Galerie Point Show de l'avenue des Champs Elysées fait 2 morts et 29 blessés, dont 9 graves.
- Un attentat, perpétré le 17 septembre 1986 dans le magasin TATI, rue de Rennes, fait 7 morts et 55 blessés, dont 5 très gravement.

NB : Une vague de 14 attentats ont été commis entre le 7 décembre 1985 et le 17 septembre 1986

- Entre le 24 décembre 1994 et le 26 décembre 1994, le vol AF 8969 Alger-Paris est détourné par le Groupe Islamique Armé (GIA). Trois passagers sont exécutés par les preneurs d'otage, qui seront tués lors de l'assaut du GIGN à l'aéroport de Marignane.
- Les 25 juillet 1995, l'attentat de la station Saint-Michel du RER B est une action revendiquée par le GIA. Il fit 8 morts et 117 blessés.
- Le 7 septembre 1995, un attentat par explosif à Villeurbanne, au moyen d'un véhicule piégé et à proximité d'un collège privé juif fait 14 blessés.

- 11, 15 et 19 mars 2012 : Mohammed Merah assassine 7 personnes à Toulouse et Montauban. 6 autres personnes sont blessées. Le terroriste est abattu par le Raid le 22 mars 2012. Trois personnes sont actuellement mises en examen dans l'information judiciaire ouverte sur ces faits, dont son frère, Abdelkader Merah.
- Les 7, 8 et 9 janvier 2015, trois actions terroristes sont perpétrées à Paris, occasionnant la mort de 17 personnes et en blessant 22 autres. Le 7 janvier 2015, les frères Cherif et Mohammed Kouachi pénètrent dans les locaux de l'hebdomadaire Charlie Hebdo et abattent 11 personnes. Dans leur fuite, ils abattent un policier. Le 8 janvier 2015, Amedy Coulibaly tue une policière municipale à Montrouge. Le lendemain et après s'être retranchés dans une imprimerie de Dammartin-en-Goëlle, les frères Kouachi sont abattus, à la suite de l'assaut donné par les forces de l'ordre. Dans le même temps, Amedy Coulibaly pénètre dans le supermarché « Hypercasher » de la porte de Vincennes et tue 4 personnes, avant d'être à son tour abattu à la suite de l'intervention des forces de l'ordre.

Zoom sur...

... la problématique actuelle des filières djihadistes vers la Syrie

Selon le coordinateur de l'Union européenne pour le contre-terrorisme et sur les 12 000 étrangers actuellement présents sur le sol syrien, 3000 volontaires européens¹ seraient engagés dans des groupes terroristes. Le phénomène touche l'ensemble des pays du Maghreb, du Moyen Orient et de l'Union européenne, dans des proportions variables selon les Etats.

La France est le premier pays d'Europe de l'ouest impacté. Estimés à un peu plus d'une centaine en juin 2013, le nombre de volontaires français présents en Syrie est depuis en constante augmentation. Au 8 avril 2015, 141 procédures judiciaires en lien avec la Syrie ont été ouvertes au pôle anti-terroriste de Paris, 123 sont toujours en cours. Dans le cadre de ces procédures, 161 personnes sont actuellement mises en examen, dont 109 placées en détention provisoire et 52 sous contrôle judiciaire.

¹ Nationaux et résidants.